53me Année — Nouvelle série — No 76 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs SAMEDI 5 JUILLET 1947.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Notre compatriote Hippolyte Auguste Suquet, qui jadis signait H. A. S., au bas de notre page, vient de nous transmettre les lignes suivantes d'une haute tenue littéraire et vraiment trop élogieuses pour notre petite ville Sisteronnaise. Ces lignes nous sont adressées par José Mirval, l'écrivain de Bruxelles de renom, l'auteur d'un beau livre sur le poète du silence et de Bruges-la-Morte, ouvrage récompensé par le Gouvernement Belge et couronné par l'Académie Royale, avec un autre livre non moins remarquable sur le littérateur belge Paul Spaack, le père de l'ancien 1er Ministre et préfacé par Gustave Van Zyppe, de l'Académie de Langue et de Littérature française.

José Mirval prépare, avec Hippolyte Suquet une étude sur Paul Arène et qui sera publiée dans quelques mois à Bruxelles. L'auteur de Jean des Figues aura ainsi les honneurs mérités du Pays Brabançon.

N. D. L. R.

Salut à Sisteron

par José MIRVAL, l'Ecrivain de Belgique et de Langue Française

— Et oui, chers Amis Sisteronnais, nous serons bientôt dans vos murs et nous enchanterons nos regards des Sites magnifiques de la « Canteperdrix » de Paul Arène et de la « Sipcène » de notre grand ami Hippolyte Auguste Suquet.

— Comment traduire nos sentiments, notre joie incommensurable, notre fierté aussi de vivre ensemble ces douces heures d'amitié vraiment fraternelle ?

— Sisteron sera l'étape la plus marquante du voyage d'atmosphère que nous réalisons en Provence et à la Côte d'Azur. Notre programme est simple, il tient dans ce bref exposé : L'Histoire, la Littérature et l'Art sont étroitement liés à la nature elle-même. Aussi le touriste peut-il parfaitement évoquer la vie manuelle et intellectuelle des grands hommes dans le cadre même où ils naquirent, aimèrent, souffrirent et moururent. En faisant revivre ces personnages aux lieux toujours empreints de leur présence, en se rappelant les évènements qui marquèrent dans l'existence des littérateurs et des grands capitaines, le voyageur peut goûter, dans toute sa plénitude, le plaisir raffiné de recréer, sur l'écran de l'imagination, le passé lui-même, ainsi que pourrait le faire un cinématographe projetant les films d'époques révolues.

— Trois grands littérateurs ont illustré particulièrement votre admirable petite patrie : la Provence, fleuron de choix de la France bien-aimée. Nous citons : Frédéric Mistral, Alphonse Daudet et votre remarquable Paul Arène. Dans le cadre même où ils vécurent et réalisèrent leur œuvre, j'aurai l'honneur de rappeler à mes compagnons de voyage — qui sont membres du « Foyer Intellectuel », Université Populaire de Saint-Gilles-Bruxelles — les phases marquantes de la vie de ces écrivains qui ont porté si haut le renom de la littérature française. De plus, ils ont été les plus éloquents ambassadeurs de votre belle Provence ; c'est grâce à eux que nous avons connu, bien avant de les voir, les paysages, les mœurs, le folklore de vos régions ; c'est grâce à eux que nous avons été charmés par votre esprit, votre saine gaîté, vos plaisanteries si drôles et surtout votre cordialité, unique au monde, que nous aurons bientôt l'occasion d'apprécier à nouveau.

— Paul Arène, le fils glorieux de Sisteron, sera de nouveau à l'honneur ! Je m'en réjouis doublement : d'abord, parce qu'il permet à des Belges, grands admirateurs de l'auteur de « Jean des Figues » de rendre, à cet admirable styliste, l'hommage qui est dû à ce brillant et probe écrivain ; ensuite, parce qu'il me semble qu'une certaine injustice sera réparée ; en effet, il me parait que Paul Arène ne jouit pas de toute la gloire à laquelle il a légitimement droit. J'aurai le grand honneur, au cours de l'hiver prochain et des suivants, de donner en Belgique — à l'instar de celle que je donnerai à Sisteron — de nombreuses conférences sur Arène ; ainsi, j'attirerai l'attention du grand public sur ce remarquable littérateur et que, seuls, les Lettrés, appréciaient jusqu'ici à sa juste valeur.

— En parlant de l'auteur de «Domnine» et de «La Chèvre d'Or», je ne manquerai pas de signaler que Sisteron fut le cadre qu'il choisit pour situer diverses scènes de «Jean des Figues» et de «Domnine», je signalerai le pittoresque, les curiosités et les beautés de votre belle cité, qui connut, hélas, cet affreux bombardement du 15 Août 1944. J'espère ainsi faire connaître davantage Sisteron, Arène et notre bon poète Hippolyte Suquet ; je forme le vœu que d'innombrables caravanes de touristes prennent le chemin de « Canteperdrix » et que tous les lecteurs d'Arène viennent, au Campo Santo de Ségustéro, s'arrêter quelques instants devant le modeste tombeau où repose cet éminent écrivain. C'est en accomplissant la tâche que je me suis assumée que je rendrai aux Sisteronnais toutes les innombrables amabilités dont je leur suis redevable,

— Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour exprimer aux habitants de Canteperdrix toute la sympathie — disons mieux l'affection — que je ressens à leur égard, Si je les englobe tous dans ces sentiments qu'il me soit cependant permis de marquer tout spécialement ma gratitude à ceux qui préparent et participent à la magnifique soirée qui marquera notre passage parmi vous, soirée qui resserrera encore les liens de la fraternité franco-belge.

— Je remercie tout particulièrement M. le Maire, si attentif à tout ce qui peut mettre Sisteron en valeur, M. le Docteur Niel, Président de votre Syndicat d'Initiative, l'excellent M. Maffren, vice-Président du Syndicat Touristique, et je n'aurai garde d'oublier M. Paul Michel, Président du Comité permanent des Fêtes de Sisteron et dont le mois dernier j'ai lu précisément, et dans les colonnes mêmes de ce journal, les merveilleuses prouesses de ce fameux Corso Fleuri et n'est-il pas aussi arrivé à ma connaissance que nous devions être également harangués par un félibre cabiscol et majoral et sachant unir le goût de la poésie à ses graves occupations notariales et qu'en eut dit, grand Dieu, Me Cabridens ! Quel hommage enfin à rendre à Mme Massot-Devèze, Présidente de l'Association des Sinistrés et aussi de cet extraordinaire « Quadrille » de Sisteron dont nous espérons saluer de nos bravos enthousiastes une exhibition si réputée ! Un cordial merci, enfin, à tous les artistes qui prêteront leur concours à la grande fête projetée lors de notre arrivée.

— Je garde, pour la fin, le nom de votre admirable secrétaire Hippolyte Auguste Suquet, archéologue-poète chantre de Sisteron et Sipcène de Paul Arène, ce « cher ami de France » si aimable, si dévoué, si... si... et si..., mais si je devais écrire tous les qualificatifs que mérite notre cher Suquet, une certaine lettre de Mme de Sévigné trouverait peut-être sa correspondante.

— Oui, Chers Amis Sisteronnais, au nom de mes compagnons et au mien, je vous crie toute notre gratitude. Notre joie et notre enthousiasme débordent à l'idée d'être bientôt vos hôtes. De toute notre âme, nous nous écrions : « Vive Sisteron, Vive la Provence, Vive la France Immortelle, Terre bénie de la Liberté et de l'Esprit, Vive la France ! »

José MIRVAL.

LA KERMESSE DES ECLAIREURS DE FRANCE

DES 5 et 6 JUILLET 1947

SAMEDI 5 JUILLET

SON FEU DE CAMP
avec la participation
de tous les Groupes Eclaireurs
de la région.

SON CIRQUE
Clowns, acrobates ; la Pyramide de la mort ; la Corrida Royale avec ses picadors mexicains.

Dimanche, à 17 heures :

SON Gd CONCERT
par les musiques de Laragne et des Eclaireurs de France.

Dimanche à 21 heures :

SON Gd BAL
aux sons d'un jazz endiable
et réputé de la région.

BOULISTES... engagez-vous au grand Concours de Boules original qui aura lieu Dimanche à 17 heures. 1er prix : toutes les mises ; 2e prix: un lot de cigarettes ; 3e prix : une paire de boules.

CHASSEURS... avant l'ouverture de la chasse, venez prouver votre adresse au grand concours de tir ouvert pendant toute la durée de la kermesse : 1er prix : un permis de chasse ; 2e prix : un lot cigarettes.

PECHEURS... jamais votre butin ne sera aussi précieux que celui que vous gagnerez à la « Pêche miraculeuse » ouverte pendant toute la durée de la kermesse.

MENAGERES... si votre mari est brutal, si votre enfant est maladroit, venez vous réapprovisionner en vaisselle chez «Le Casseur d'Assiettes». Pour cent sous vous aurez droit à 3 assiettes, faïence blanche.

AMATEURS... de lettres anonymes, billets doux, rigolades, riez et faites rire, grâce à Radio-Lettre, le bureau de poste de l'ère atomique, guichets ouverts au public de jour et de nuit.

MUSICIENS... amateurs de vieilles danses, venez applaudir le Quadrille Sisteronnais, Dimanche à 18 h.

ET VOUS TOUS... visitez les Stands de l'artisanat et des œuvres scolaires qui vous démontreront le travail des vieux et des jeunes Sisteronnais sous une forme agréable.

Venez nombreux à cette kermesse, vous ne le regretterez pas.

Pendant la fête foraine, les gauchos du Texas vous présenteront le numéro du « Lapinodrome ». A peu de frais vous augmenterez votre menu par l'apport de beaux lapins et de volailles.

La Direction ne répond pas des accidents.

Chronique Musicale

Je ne veux point, Chers Amis, allonger trop notre examen du Clavecin, car il retarde notre étude sur le Clavicorde, véritable ancêtre du piano.

Consacrons cependant quelques instants encore à admirer l'ingéniosité avec laquelle les luthiers du 16e siècle ont su atténuer, sans hélas, pouvoir les faire disparaitre totalement, ce que l'on pourrait appeler de façon brutale mais véridique, les « tares congénitales » de l'instrument. En effet, chers amis, lorsque, entrainé par la touche, le bec métallique accroche la corde et la pince, le son émis, s'il est précis et net, est forcément faible et surtout trop bref. Rien ne fut négligé pour délivrer le clavecin de ses trois défauts majeurs: sècheresse, faiblesse et uniformité du son. L'instrument fut pourvu d'un mécanisme rapide destiné à pallier, par une succession très serrée des notes, au peu de durée de chacune. Une disposition technique permit à une seule touche de mettre en vibration 2, 3 ou même 4 cordes, afin d'obtenir une plus grande puissance sonore. Enfin, pour assurer au Clavecin la variété du timbre, les constructeurs multiplièrent les inventions, depuis la diversité des matières employées, soit pour les cordes (métal, boyau), soit pour les becs (métal ou peau de buffle) et jusqu'aux différents feutres pour les effets de douceur. Le tout commandé par un merveilleux ensemble de pédales et de genouillères dont le virtuose use à son gré.

Nous verrons ensemble pourquoi, malgré tant de perfection technique c'est le Clavicorde, plus humble à ses débuts, qui donna naissance à notre moderne piano.

Henriette BONTOUX.

Le Gala
en l'honneur des Ecrivains Belges

Nous publierons Samedi prochain le programme exact et de famille de la soirée de gala qui sera donnée le Jeudi 17 Juillet, en la salle du Théâtre des Variétés en l'honneur des Ecrivains Belges de passage à Sisteron.

Cette soirée musicale, artistique et littéraire est placée sous les auspices et le patronage de la Municipalité, du Syndicat d'Initiative et de tous les autres groupements de notre Ville, et c'est assez dire l'unanimité de la pensée qui préside à son organisation.

Nous pouvons dès à présent annoncer que cette belle réception comportera plusieurs « clous » sensationnels de 1er ordre et de 1re qualité, avec le gracieux concours notamment de Suzy Valbert, l'une des premières cantatrices en renom des Théâtres de Bruxelles, qui sera accompagnée par Mlle Henriette Bontoux, de Sisteron, prix de virtuosité du Conservatoire international de Paris.

Pour donner plus d'éclat à sa réussite et à son succès, la location du prix des places ne sera pas majoré, de façon à ce que la plus grande partie de la population y soit représentée.

La location sera donc ouverte au Théâtre des Variétés à partir du 10 Juillet au prix de : 50, 40 et 30 frs.

« VULCANEX »

RECHAPAGE
D'AVANT-GUERRE
et ECHANGE STANDARD de
CARCASSES
DE TOUTES DIMENSIONS
PRETES A ROULER
LIVRABLES SOUS HUITAINE

LIVRAISON RAPIDE
DE TOUTES DIMENSIONS
AVEC BONS D'ACHAT chez

R. ROUGNY

Route de Marseille
Téléphone 0.66 — SISTERON

Lettre Ouverte
à mon ami TITIN BRISEMOTTE

Marseille, le 30 Juin 1947.

Mon Cher Ami,

Mes lettres se font rares dis-tu ? Je pense à toi souvent mais j'ai si peu de contes gais à te faire et j'aime si peu gémir à jet continu que je m'abstiens souvent pour ne pas te lasser.

Pourtant, comment ne pas se plaindre alors que, après six ans de guerre et trois ans après la Libération, nous Français gourmands, nous sommes réduits à manger, sous forme de pain, les maïs roux ou blonds après lesquels les porcs soupirent disant : sont-ils heureux les hommes ! Ils sont excusables, les porcs, c'est jeune et ça ne sait pas !

Pendant l'occupation et malgré le blocus, nous mangions du pain ; il n'était ni abondant, ni délicieux, mais c'était du blé complet, oui, 98 o/o, oui, mais froment tout de même ! Il convenait mieux à nos estomacs délicats. Nous avons maintenant, en guise de flûtes, des barres de pâte de maïs, pas cuit, avec lesquelles on tuerait, d'un seul coup bien asséné, un champion de boxe des poids lourds ; à certains et à beaucoup, ça donne la colique de sorte que : ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour !

En Octobre, au début de la récolte 1946, nos gouvernants nous affirmaient être sans inquiétude, nous ferions la soudure ; il est vrai qu'ils ne disaient pas où ; nos ministres de l'Agriculture et du Ravitaillement nous promettaient, contrairement à la bonne habitude des Excellences, plus de pain que de beurre ; or nous n'avons plus de pain digne de ce nom, et nous n'avons pas plus de beurre ! Qu'est-ce à dire ?... qu'il ne suffit pas d'avoir été un parfait Résistant pour être un bon Ministre, un bon administrateur ; une qualité n'engendre pas forcément l'autre. A chacun son métier... C'est ce manque de compétence de la plupart de nos dirigeants qui est cause de beaucoup de nos ennuis.

Que dire d'un ministre de l'Agriculture qui a laissé taxer les blés meilleur marché que les céréales secondaires, si non qu'il est incompétent au premier chef, à moins que ce soit une preuve de naïveté totale, ce qui est dangereux pour un ministre !

Croire que les paysans allaient semer beaucoup de blé à 10 frs le kg alors qu'ils pouvaient vendre les orges, les avoines à 12 frs ; croire que les agriculteurs allaient livrer intégralement le peu de blé qu'ils avaient fait alors qu'il leur fallait acheter, pour nourrir leur bétail, des sous produits beaucoup plus cher ! Voilà une naïveté qui peut nous faire rire, rions, Titin, avant que d'en pleurer !

Les greniers sont vides et la bourse aussi et ce ne sont pas l'agitation politique et les grèves à jet continu qui rempliront l'un et l'autre. Les communistes, inconsolables de voir que la galère peut voguer sans eux, vont faire de l'agitation jusqu'à ce qu'on les ait repris à bord, qu'on les reprenne et qu'on n'en parle plus ! La vague de baisse est stoppée, la vague de hausse va reprendre, la tempête continue ! Passagers, à vos ceintures !

Tout va mal, Titin, du fait de la guerre, certes, mais aussi parce que la plupart des politiciens font passer leur ambition, leurs intérêts ou ceux de leur Parti avant l'intérêt supérieur de la France. Le Parti a remplacé les dieux : Boudah, Allah, etc..., etc..., tous ces dieux immobiles de bois ou de pierre ne faisaient pas trop de mal, mais le Parti ! que de bêtises on commet en son nom ; c'est comme pour les dieux, chacun dit que le sien est le vrai, le meilleur, le

© VILLE DE SISTERON

seul capable d'assurer le bonheur des foules...

En ce moment, j'entends la Radio qui parle du discours du Général de Gaulle, hier à Lille ; voilà un brave homme qui a été fort bien pendant la guerre ; il est à l'origine de notre libération et nous lui devons grande reconnaissance ; mais, trop régulier et pas assez malin pour pouvoir, après nous avoir libéré des boches, nous libérer des intrigants et faiseurs d'affaires borgnes qu'on trouve toujours, nageant entre deux eaux, dans les eaux grasses du Pouvoir, comme des squales !

En voyant ce qui se passe, Titin, çà me fait penser que le général en remplissant au mieux le rôle du Libérateur de la Patrie, a rempli, sans le vouloir, l'office du Cheval de Troie, il a réintroduit dans l'arche les occupants de la boîte à Pandore !

Malgré tout ne t'en fais pas trop, bon Titin, la France n'a peut-être pas une bonne Constitution — certains le disent — mais elle est de bonne constitution et j'ai la conviction qu'elle guérira, malgré tous les morticoles qui la veulent guérir !

Je sais d'ailleurs que tu prends ton mal en patience, j'ai appris, avec satisfaction, que tu avais pris part au Bal 1900, dans la Rue du Jalet, chez la sœur Prospérine, celle qui nous... mouchait quand nous étions petits.

Danse, mon bon Titin, danse ! serait-ce devant le buffet, celà trompe la faim et fait prendre patience. Çà changera, un jour, tant pis si nous sommes des ombres, d'autres en profiteront !

Louis SIGNORET.

CHRONIQUE LOCALE

AVIS AUX CAMIONNEURS. — La Coopérative du Silo de Sisteron informe les camionneurs de Sisteron et des environs que l'adjudication sous pli cacheté des transports des blés de la ferme au Silo (campagne 1947-1948) aura lieu à la Mairie de Sisteron le Samedi 12 Juillet à 10 h.

QUINZAINE LAIQUE. — Nous rappelons que le Dimanche 6 Juillet aura lieu sur le Stade Municipal une grande exposition de travaux exécutés par les élèves des écoles de Sisteron. D'autre part, la Société du Sou des Ecoles Laïques de Sisteron donnera le 8 Juillet dans la salle des Variétés, en matinée, une séance de de cinéma gratuite pour tous les enfants. Une deuxième séance sera donnée en soirée, à 21 heures, au public. Entrée générale 10 francs. Au programme « Le Flibustier » grand film d'aventures et un superbe Dessin animé.

A VENDRE :

deux CHARRETTES en bon état. Voir LEPEUVE, à PEIPIN.

MARIAGE ET DON. — A l'occasion du mariage de M. Robert Mégy, de Sisteron, avec Mademoiselle Georgette Tardieu, de Castellane, il a été versé 1.000 francs pour argent de poche aux vieillards hospitalisés et 1.000 francs au goûter des vieux. Remerciements et meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

REGIMES ET SUPPLEMENTS. — Les régimes, suralimentations et suppléments divers (grossesse, femmes allaitant, mutilés, familles nombreuses) seront servis aux ayants-droits dans les conditions habituelles les Lundi 7, Mardi 8, Mercredi 9 Juillet.

SAVON POUR PROFESSIONNELS. — Les tickets supplémentaires de savon pour professionnels pour Juillet-Août seront délivrés sur présentation d'un état règlementaire les Jeudi 10 et Vendredi 11 Juillet. Les retardataires ne seront servis qu'en Août.

AVIS

M. CORNAN Léon, de Salignac, informe le public que son épouse, Olga Meiffren, également de Salignac, ayant quitté le domicile conjugal, il ne répond plus des dettes qu'elle pourrait contracter à dater de ce jour.

AVIS. — Il a été trouvé par les Sapeurs-Pompiers une chaise en très bon état sur la route de la Vallée du Jabron. La réclamer à M. Durbesson, 18, Rue de Provence.

MESDAMES

Pour votre Chevelure *voyez...*

FELIX (succ. de Mme Pirro)

18, Rue Droite (2e étage)

ses COIFFURES d'ART
ses INDEFRISABLES
ses TEINTURES
ses SOINS DES CHEVEUX

BONS DE CHAUSSURES. — Les bénéficiaires des bons affichés dans le hall de la Mairie sont avisés que tout bon non retiré le 10 Juillet sera annulé.

GAULE SISTERONNAISE. — Dans sa dernière réunion, la Gaule Sisteronnaise a décidé, afin de protéger le poisson, de placer sur certaines parties de ses cours d'eau des réserves.

Au Buëch : de l'ancienne distillerie Mouttet en amont du Virail, au vallon de la campagne Brochier, face à la vieille cotonnerie.

Au Jabron : de la passerelle Calvi en amont de Noyers, au pont de la propriété Bouchet en aval du Couvent.

Sur les lieux des écriteaux ont été placés, nul ne peut ignorer ces réserves.

Nous ne doutons pas que celles-ci seront respectées par nos pêcheurs, car c'est leur intérêt.

ECHANGERAIS

appartement 4 pièces, rue Saunerie contre le même aux Plantiers.

S'adresser à M. SABATIER, chaussures à SISTERON.

INSIGNES pour les Parents des « Morts pour la France ». — Peuvent recevoir gratuitement l'insigne dont il s'agit : la mère, le père, la veuve ou le veuf des « Morts pour la France » (victimes militaires et civiles) sans limitation à la guerre 1939-1945.

Des insignes pourront, au surplus, être fournis à titre onéreux par l'Administration des Monnaies.

Formules de demandes à la disposition des intéressés au secrétariat de la Mairie.

DE GARDE cette SEMAINE :

Docteur Tron.
Pharmacie Charpenel.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES - CINEMA

Samedi soir., Dimanche mat. et soir.
Actualités Documentaire
et un grand film
« PREMIER DE CORDEE »

CASINO - CINEMA

Samedi soir., Dimanche mat. et soir.
Actualités Documentaire
et Fernandel dans
« NAIS »

SECTION SOCIALISTE. — Au cours de sa réunion du 1er Juillet, la section a envisagé l'organisation de plusieurs sorties dans le courant de la saison estivale, réservées aux membres du Parti et aux sympathisants.

La première de ces excursions est fixée au Dimanche 20 Juillet. Elle comportera la visite du Barrage de Castillon et des gorges du Verdon.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 inclus par MM. Chautard Armand et Autant.

Les jeunes sont particulièrement invités.

Tous renseignements seront donnés aux excursionnistes en temps opportun.

HERNIE

CHUTE de MATRICE de l'ESTOMAC et du REIN - VARICES

Infirmités dangereuses, parfois mortelles

Contention totale garantie par

R. COSSET de Paris Spécialiste

Orthopédiste qui recevra de 9 à 15 h à SISTERON — Lundi 14 Juillet Hôtel des Acacias.

Cabinet Régional, 10, Rue Amiral de Grasse — Nice — sur rendez-vous.

ORTHOPEDIE - PROTHESE GAINES

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE

Vente — Installations — Réparations

C. FIASTRE — SISTERON

Exposition et Vente: 22, rue Saunerie

Entrepôts et Ateliers : Route de Marseille

Cuisinières - Réchauds - Radiateurs
Chauffe-Eau — Frigidaire
Agences Thomson, Sholtés, C.R.E.
Electro Pompes GUINARD
Lustrerie — Lampes Fantaisies
T. S. F.
Installation Ordinaire et de Luxe
Ville et Campagne

ARBORICULTEURS ! !

Vous avez traité soigneusement vos arbres en hiver ! Ne vous laissez pas attendrir par une belle floraison prometteuse ! Les insectes veillent. Il vous reste à effectuer dès la chute des pétales sur **VOS ARBRES A FRUITS A PEPINS** le premier traitement contre le ver du fruit. En toute confiance consultez la Société « **Les Emballages de la Durance** » qui vous fournira tous les renseignements nécessaires pour vous aider à obtenir des fruits qui se vendront bien.

Voyez nos produits à base d'arsenic et comparez nos prix.

« **Les Emballages de la Durance** »
La Cazette à SISTERON — Tél. 15

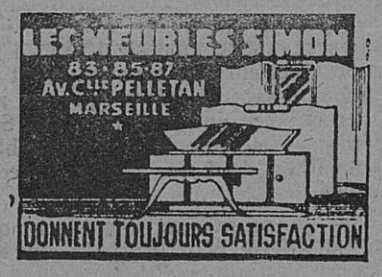

ETAT-CIVIL

du 27 Juin au 4 Juillet

Naissances : Fernand Angelin Checconi, Avenue de la Libération. Michèle Louise Emma Amayenc, Avenue de la Libération.

Mariages : Jérôme Edmond Kieny, constructeur, domicilié à Hizacn (Ht-Rhin) et Cécile Rose Emilie Durbec, sans profession, domiciliée à Sisteron. — Robert Louis Marie Mégy, pâtissier, domicilié à Sisteron, résidant à Castellanne et Georgette Renée Tardieu, sans profession, domiciliée à Castellane.

Décès : Aimée Imbert, 85 ans, Avenue de la Libération. — Joseph Antoine Richaud, 79 ans, Avenue de la Libération.

Avis de Dissolution de Société

La Société Commerciale en nom collectif, constituée par acte sous seing privé en date du trente un Mars mil neuf cent quarante six, enregistré pour acquit des droits sous folio 60, case 508 à SISTERON le trente Avril mil neuf cent quarante six, entre MARTIN Henri artisan cordonnier, 23, rue Saunerie à SISTERON et ANDRE Marin, artisan cordonnier, quartier du Gand, à SISTERON et dont le siège social était fixé 19, rue Saunerie à SISTERON, est déclarée dissoute, par accords des associés, à compter du trente Juin mil neuf cent quarante sept.

Les gérants sont chargés des opérations de liquidation qui devront être terminées dans le délai de six mois.

SISTERON, le premier Juillet mil neuf cent quarante sept.

L'un d'eux :
MARTIN.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

DOMAINE
DE LA GRANDE SAINTE ANNE

Résiliation Anticipée de Bail

Suivant acte aux minutes de Me BUES, notaire à SISTERON, du vingt huit Juin mil neuf cent quarante sept, Monsieur Gaston JOURDAN, demeurant AU POET Domaine de la Grande Sainte Anne et Monsieur Marius BOREL, propriétaire du dit domaine, demeurant à AIX-EN-PROVENCE, ont résiliés avant terme, avec effets immédiats, le bail du domaine de la Grande Sainte Anne dont Monsieur JOURDAN était fermier.

En conséquence de cet acte et des accords qu'il contient, Monsieur BOREL est devenu propriétaire de toutes les récoltes pendantes par branches et racines, du matériel et de tous objets à destination agricole qui appartenaient à Monsieur JOURDAN.

Oppositions à notifier dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude de Me BUES, notaire à SISTERON, domicile élu.

Pour Première Insertion,
BUES, NOTAIRE.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

Constitution de Coopérative Agricole

Suivant acte aux minutes de Me BUES, notaire à SISTERON, du dix Juin mil neuf cent quarante sept, enregistré, il a été constitué une coopérative agricole dénommée :

COOPERATIVE D'UTILISATION DE MATERIEL AGRICOLE DE LA COMMUNE DU CAIRE

ayant pour objet l'achat, l'utilisation pour l'usage exclusif de ses membres, de matériel, machines et instruments agricoles, leur réparation et, éventuellement, l'achat, la construction et l'installation d'ateliers de réparation et d'immeubles nécessaires pour remiser les machines.

La dite coopérative, constituée et régie en application de l'ordonnance numéro 45-2325 du treize Octobre mil neuf cent quarante cinq, a son siège social à la Mairie du CAIRE (Basses-Alpes) et sa circonscription est limitée à l'étendue du territoire de la commune du CAIRE.

Sa durée est prévue pour cinquante années à compter du dix Juin mil neuf cent quarante sept.

Le montant de son capital social initial est fixé à Cent Mille Francs divisé en cent parts de Mille Francs chacune.

L'Assemblée Générale constitutive de la dite Coopérative, tenue à la Mairie du CAIRE le dix Juin mil neuf cent quarante sept, après avoir adopté les statuts tels qu'ils ont été arrêtés en l'acte sus-relaté a fixé ainsi qu'il suit, la composition de son Conseil d'Administration :

Monsieur César MARTIN, Président
Monsieur Paul TROUCHE, vice-Président
Monsieur Denis LAGARDE, Trésorier-Secrétaire
Monsieur Edouard BOUCHET, Membre
Monsieur Robert MARTIN, Membre
Monsieur Paul LAGARDE, Membre
Monsieur Jean CLEMENT, Commissaire aux comptes
Monsieur Paul MASSOT, Commissaire aux comptes.

Tous propriétaires agriculteurs demeurant au CAIRE.

Le Président du Conseil d'Administration ou à son défaut le vice-Président ou le Trésorier-Secrétaire ont seuls la signature sociale.

Une expédition de l'acte sus-relaté, contenant les statuts de la Coopérative Agricole de la Commune du CAIRE, ainsi qu'une copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive ont été déposés au Greffe de la Justice de Paix du Canton de LA MOTTE-DU-CAIRE le quatre Juillet mil neuf cent quarante sept.

Pour extrait et mention,
BUES, NOTAIRE.

SPORTS

SISTERON-VELO

Mardi 1er Juillet se tenait, dans une salle de la Mairie, l'Assemblée Générale de la Société Sportive « Sisteron-Vélo ».

Un grand nombre de sportifs ont répondu présent et c'est devant une salle bien remplie que M. Mariotti Alfred, Président, dans une courte allocution, donne le compte-rendu moral de la société au cours de la saison 1946-1947. Il dit que l'équipe de foot-ball a terminé le championnat à la satisfaction de tous puisqu'elle arrive deuxième. Il dit ensuite que, malgré les deux journées sportives qui n'ont pu se dérouler à cause du mauvais temps, la société a réussi tout de même à balancer les dépenses et les recettes. Il remercie tous les joueurs de baskett-ball et de foot-ball, sans oublier tous ses collaborateurs qui ont contribué pour une très grande part à la prospérité de la Société.

Il passe la parole à M. Arnaud, trésorier de la société qui, dans un bel exposé, donne la situation financière. M. Arnaud reçoit des félicitations de toute l'Assemblée.

Après ces deux exposés, le Président remet la démission collective du bureau. L'ancien Comité Directeur est réélu avec quelques nouveaux collaborateurs.

Voici sa composition :

Président d'Honneur : M. Emile Paret, Maire de Sisteron.

Président Actif : M. Mariotti Alfred, Entrepreneur de Trav. Publics.

Vice-Présidents : Messieurs Lambert Paul et Decaroli Antonin.

Trésorier : M. Arnaud François.

Trésorier-ad. : M. Durbesson Léon.

Secrétaire : M. Icard Jean.

Secrétaire-adjoint : M. Martin.

Directeurs Sportifs : MM. Aubert (Chef de District S.N.C.F.), Roman Jean (Vins et Spiritueux), Borrély Louis (peintre).

Membres de la Commission : MM. Docteur Niel, Bouchet Raoul, Lieutier Marcel, Badet Antoine, Bernard Maurice, Brun Alexis, Fabre Jules, Bernard (S.N.C.F.), Chabaud Albert, Latil Arthur, Michel Aimé.

—)o(—

Nous donnons ci-dessous la liste des Bons de Participation à l'Aménagement du Stade, numéros sortis remboursables au tirage du 29 Juin 1947 :

Bons de 500 francs :

3 Blanc Marceau, exploitant forestier à Sisteron ; 6 Gaona Gabriel, entrepreneur à Sisteron ; 24 Bernard Edmond, jardinier à Sisteron ; 29 Julien Marcel, mercerie à Sisteron ; 31 Bonnet Emile, à Noyers-sur-Jabron ; 43 Benoit Daniel à Château-Arnoux ; 90, 91 Blanc Louis, bar à Sisteron ; 97 Villacèque Jean, Mairie de Sisteron ; 126, 127 Latil Arthur faïences à Sisteron ; 141, 147 Borrély Louis, peintre à Sisteron ; 153 Pédale Sisteronnaise à Sisteron ; 155 Badet Antoine, Sisteron ; 164 Gilles Robert, cinéma Variétés à Sisteron ; 173 Put Emile, la Coste, Sisteron ; 191, 192 Baronian, forain à Sisteron.

Bons de 1.000 francs :

10 Audibert Firmin, épicier à Sisteron ; 26, 27, 28 Chauvin Charles, vins, Sisteron ; 32 Gachet, bar, Sisteron ; 36 Vida, tailleur, Sisteron ; 42 Jourdan F., garage, Sisteron ; 46 Villary, bar, Sisteron ; 103, 105 Charvet, Directeur Papeterie du Jabron ; 112 Richaud Elie, boucher, Sisteron ; 122 Docteur Niel, Sisteron ; 128 Giraud Victor, entrepreneur, Château-Arnoux ; 136 Fournier Lucien, Aubignosc ; 139 Imbert Gabriel, négociant, Sisteron ; 160 Burle Séraphin, matériaux, Sisteron ; 175, 177 Michel Aimé, fers, Sisteron ; 186 Cabanès François, entrepreneur, Sisteron ; 196 Ailhaud Albert, garage, Sisteron.

Les bons portant les numéros ci-dessus devront être présentés pour remboursement à M. Arnaud, trésorier du Sisteron-Vélo, avant le 1er Août 1947.

—):(—

PEDALE SISTERONNAISE

GRAND PRIX DE LA REPUBLIQUE Dimanche 13 Juillet. — Course inter-régionale ouverte à tous les coureurs, dotée de 25.000 francs de prix. Un parcours idéal et ombragée (Sisteron les Bons-Enfants a boucler 13 fois). Cette manifestation cycliste sous le patronage du « Provençal » et le « Soir » doit obtenir un grand succès.

Les engagements commencent à affluer et comme avant-guerre, les meilleures pédales de la région seront aux prises et 5.000 francs récompenseront le vainqueur en plus des primes à chaque passage.

Prix spéciaux pour les Bas-Alpins et les débutants. Un prochain compte rendu donnera le détail des prix. Les engagements sont reçus contre la somme de 20 francs à la P. S., Bar Léon à Sisteron, jusqu'au 10 Juillet seulement.

—):(—

GRAND PRIX CYCLISTE DE VOLONNE. — L'orage de Dimanche dernier qui coupa la fête de notre localité, interrompit la course cycliste de vitesse mise sur pied par le directeur David et la Pédale Sisteronnaise. Toutefois le public put assister à une partie des éliminatoires où les jeunes non licenciés se firent remarquer, entr'autre le jeune David qui gagna sa série. Mario, de Volonne, se qualifia pour les demi-finales en gagnant de belle façon le repêchage.

C'est à un match Sisteron-Oraison que le public est convoqué pour les finales Dimanche. (Chastel, Léone A. Léone J., Mario, de la P. S. et Mazéro et Laurent de l'A. V. C. Oraison). La lutte sera dure pour la première place et c'est à des séries de premier ordre que le public est invité.

© VILLE DE SISTERON